

# MEMORIAL ALSACE-MOSELLE



## Vorbruck-Schirmeck, sur les traces d'un camp oublié

Visites commentées 2024

## DOSSIER DE PRESSE

MEMORIAL ALSACE-MOSELLE

67130 SCHIRMECK

03 88 47 45 50

[www.memorial-alsace-moselle.com](http://www.memorial-alsace-moselle.com)



# SOMMAIRE

Programme 2024 des visites commentées « Vorbruck-Schirmeck, sur les traces d'un camp oublié »	p. 2-3
Histoire du camp de sûreté de Vorbruck-Schirmeck	p. 4
Iconographie	p. 5
Le Mémorial Alsace-Moselle - Présentation	p. 6
Le Mémorial Alsace-Moselle, c'est aussi...	p. 7
Informations pratiques générales	p. 8



*Kommando de prisonniers  
aux carrières de Hersbach  
(Crédit photo : MAM - Fonds WEINLING)*

# PROGRAMME 2024

## DES VISITES COMMENTÉES

### « VORBRUCK-SCHIRMECK, SUR LES TRACES D'UN CAMP OUBLIÉ »



Les visites commentées « Vorbruck-Schirmeck, sur les traces d'un camp » sont un des temps forts de la programmation culturelle du Mémorial Alsace-Moselle.

Depuis leur mise en place en 2021, elles ont une résonance particulière chez nos visiteurs. Nombre d'entre eux, alsaciens et mosellans, y participent dans le but de mieux comprendre une partie de leur histoire familiale, pour éclairer le parcours d'un proche ayant été interné dans ce camp.

Pour d'autres, elles sont l'occasion de découvrir ce qui s'est joué en Alsace et en Moselle annexées de force au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Durant cet été 2024 et dans le cadre des 80 ans de la libération du camp en novembre 1944, le Mémorial Alsace-Moselle programme à nouveau, une découverte de l'histoire du camp de sûreté de Schirmeck-La Broque. Celui-ci fut actif durant toute la durée de la Seconde Guerre mondiale, au coeur du Gross-Schirmeck regroupant les villes de Schirmeck, La Broque, Rothau et Barembach.

Neuf visites sont ainsi programmées de juillet à août 2024 :

samedi 6 juillet  
mardi 9 juillet  
mardi 16 juillet  
samedi 20 juillet  
mardi 30 juillet

samedi 3 août  
samedi 17 août  
mardi 20 août  
mardi 27 août.

Durant 4 heures, de 9h à 13h, cette visite thématique menée par un guide médiateur comptera plusieurs temps forts.

Pendant près d'une heure, il évoquera tout d'abord le contexte historique de la création du camp, à travers la visite de quelques salles du Mémorial. Puis, durant 15 mn environ, des objets et des archives issus de ce camp et conservés dans nos collections seront exceptionnellement sortis de leur réserve et présentés au public.

Cette visite se terminera par une boucle pédestre de 5km sur les communes de Schirmeck et La Broque, de 2h30 environ. Au cours de celle-ci, le guide-médiateur emmènera le public à la découverte des traces historiques et emblématiques du camp.

Une visite exceptionnelle à ne pas manquer, permettant d'en apprendre davantage sur un camp peu connu du grand public, et dans lequel près de 15 000 personnes, hommes et femmes, réfractaires au régime nazi, subirent mauvais traitements et humiliations.

### Informations pratiques

- Réservation obligatoire au 03 88 47 45 50 ou sur la billetterie en ligne du Mémorial Alsace-Moselle ([memorial-alsace-moselle.tickeasy.com/fr-FR/produits](https://memorial-alsace-moselle.tickeasy.com/fr-FR/produits)), selon disponibilités.

- Visite nécessitant une pratique de la marche, de bonnes chaussures, un équipement adapté à la météo du jour, et de quoi s'hydrater.



- Tarifs : tarifs d'entrée habituels (adulte : 13 €, tarif réduit (soumis à conditions) : 10 €, pass famille : 32 € (de un à deux adultes accompagné(s) de un à quatre enfants de moins de 18 ans)) + supplément visite commentée de 5 €/personne.

- Plus d'informations : [www.memorial-alsace-moselle.com](http://www.memorial-alsace-moselle.com)



Vue générale du camp de sûreté  
(Crédit photo : MAM - Fonds ESSNER)

# HISTOIRE DU CAMP DE SÛRETÉ DE VORBRUCK-SCHIRMECK

Après la défaite française, la convention d'armistice entre la France et le IIIe Reich signée le 22 juin 1940 ne précise dans aucune de ses clauses le sort réservé à l'Alsace et à la Moselle.

Pourtant, Hitler décide d'annexer de fait les trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

Pour les nazis, l'Alsace et la Moselle sont des terres allemandes. Dès lors, une politique de germanisation et de nazification est appliquée de fait à ce territoire.



*Vue générale de l'intérieur du camp  
(Crédit photo : MAM - Fonds WEINLING)*

Le droit allemand et le code de procédure pénale sont introduits et s'accompagnent de la mise en place d'un système répressif.

Par son engagement volontaire ou forcé, chaque individu, homme ou femme, doit contribuer à la victoire du Reich. Pour les plus récalcitrants au régime, l'internement et la rééducation sont de mise.

Afin de mener à bien cette politique en Alsace-Moselle, les nazis se mettent en quête d'un endroit adéquat pour y aménager un camp. Lors de leur prospection, ils repèrent, sur la commune de La Broque, six baraques en bois construites sur ordre de l'administration française en vue de l'évacuation de la population de 1939.

C'est à cet endroit qu'est implanté, au cours de l'été 1940, le camp de sûreté de Schirmeck-La Broque (Sicherungslager Vorbruck-Schirmeck) dans lequel les autorités nazies internent dans un premier temps des Alsaciens. Par la suite, des Mosellans, des femmes, des Polonais, des maquisards, notamment, y sont conduits jusqu'en novembre 1944.

Véritable objet de terreur pour la population alsacienne et mosellane, ce camp appartient à l'appareil répressif du régime et a pour objectif de reprogrammer idéologiquement les détenus.

Les internés vivent dans des conditions extrêmes où mauvais traitements, torture, malnutrition, kommandos de travail sont leur quotidien. De statut différent d'un camp de concentration, les conditions de vie y sont cependant similaires.

Découvert par l'armée américaine le 25 novembre 1944 lors de la Libération de la vallée de la Bruche, il est utilisé jusqu'en 1949 par l'administration française dans le cadre de l'épuration.

On estime qu'environ 15 000 personnes auraient été internées dans ce camp.



# ICONOGRAPHIE



1 - Début de la construction du camp de Schirmeck  
(MAM - Fonds WEINLING)



2 - Prisonniers du camp de Schirmeck  
après la tonte (MAM - Fonds WEINLING)



3 - Kommando de prisonniers du camp  
de Schirmeck (MAM - Fonds WEINLING)



4 - Couronne tressée dans le camp  
par une détenue



5 - Maquette du camp visible  
dans l'exposition permanente du Mémorial



6 - Des visiteurs rassemblés devant la stèle  
mémorielle située à l'emplacement du camp de  
sûreté de Vorbruck-Schirmeck

Pour toute demande de visuels, merci de nous contacter par mail à l'adresse suivante :  
[relationspubliques@memorial-alsace-moselle.com](mailto:relationspubliques@memorial-alsace-moselle.com)

Crédits photos : Mémorial Alsace-Moselle (MAM), sauf visuel 6 : Nicolas Heck.

# LE MÉMORIAL ALSACE-MOSELLE

## PRÉSENTATION

Surplombant la vallée de la Bruche dans son écrin de verdure, le vaste bâtiment du Mémorial s'élançait fièrement vers le ciel. Dans sa façade de verre, se reflète la flamme mémorielle de l'ancien camp de concentration du Struthof qui jaillit, face à lui, à une dizaine de kilomètres.

Par une architecture et une scénographie exceptionnelles, le Mémorial Alsace-Moselle transmet l'histoire tumultueuse d'une région ballottée d'un pays à l'autre, au gré d'une frontière fluctuante. Il ouvre également à une réflexion sur le respect et les libertés en évoquant les changements de nationalité, de culture, le sentiment d'identité européenne et l'engagement citoyen.

Par des décors immersifs reconstitués dans dix-sept salles, des documents et des vidéos, les méandres de l'Histoire régionale et la vie quotidienne de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants y sont retracés. Aucune image ou scène violente ne vient choquer le visiteur.

Cet établissement culturel dévoile une période qui, de 1870 aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, laisse encore une empreinte dans l'identité de ces territoires et de leur population.

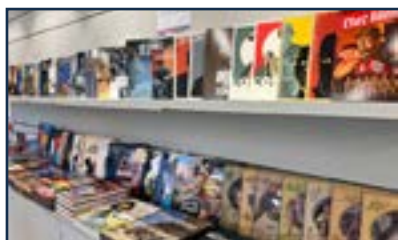
La réconciliation franco-allemande ayant contribué à la naissance de l'Europe d'aujourd'hui, le Mémorial présente ainsi les fondements de la construction européenne. Aussi sombre qu'ait pu être ce passé, il sert de socle à l'avenir.

Seul, en famille ou entre amis, le Mémorial Alsace-Moselle invite chacun à entrer dans l'Histoire, en découvrant ses expositions permanentes et sa programmation culturelle saisonnière.



# LE MÉMORIAL ALSACE-MOSELLE, C'EST AUSSI...

Une librairie-boutique accessible librement toute l'année aux dates et horaires d'ouverture du Mémorial Alsace-Moselle. Disposant de plus de 1 000 références, elle offre un large choix aux visiteurs : livres d'histoire contemporaine, romans, BD, DVD, livres jeunesse, alsatiques, jeux, carterie, médaille souvenir de la Monnaie de Paris, spécialités locales...

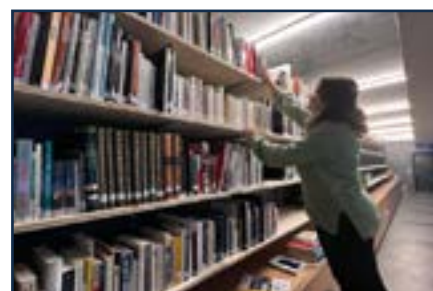


Informations et commandes auprès de Guillaume PELLENARD, responsable de la librairie-boutique :

[boutique@memorial-alsace-moselle.com](mailto:boutique@memorial-alsace-moselle.com)

03 88 47 45 50

Un centre de documentation et d'archives qui se tient à la disposition des chercheurs, enseignants, étudiants ou simples particuliers souhaitant effectuer des recherches historiques. Accessible toute l'année sur rendez-vous, il renferme des fonds documentaires très riches sur l'histoire contemporaine générale et locale. Les archives du Mémorial sont constituées de dons privés, illustrant l'histoire de l'Alsace-Moselle de 1870 à l'après-guerre (photographies, documents papier et objets de la vie quotidienne).



Informations et prises de rendez-vous auprès de Mélanie ALVES ROLO, chargée du centre de documentation et d'archives :

[documentation@memorial-alsace-moselle.com](mailto:documentation@memorial-alsace-moselle.com)

03 88 47 45 50



Le Mémorial Alsace-Moselle accueille également des réunions, séminaires, conférences, séances de formation dans ses salles dédiées. Cinq espaces sont proposés à la location aux établissements scolaires, associations, entreprises et collectivités qui en font la demande. Tout souhait (configuration de salle, traiteur, pause gourmande...) peut être étudié.

Informations auprès d'Arnaud PACLET, chargé des partenariats :

[communication@memorial-alsace-moselle.com](mailto:communication@memorial-alsace-moselle.com)

03 88 47 45 50

et réservations auprès de Valérie REGUETTE et Lauriane MAIRE, chargées des réservations :

[reservations@memorial-alsace-moselle.com](mailto:reservations@memorial-alsace-moselle.com)

03 88 47 45 50





# INFORMATIONS PRATIQUES GENERALES

Le Mémorial Alsace-Moselle est ouvert tous les jours de 9h30 à 18h. La fermeture des caisses est programmée à 17h. Attention : le Mémorial est cependant fermé partiellement en janvier, ainsi que les 1er janvier, 1er mai, 24, 25 et 31 décembre.

Les individuels peuvent découvrir le Mémorial en visite libre toute l'année. Les visites guidées pour ce public se déroulent durant les vacances scolaires de la zone B, selon le programme culturel disponible sur le site internet du Mémorial Alsace-Moselle.

Les visites de groupes (à partir de 15 personnes), libres ou guidées, s'effectuent uniquement sur réservation auprès de notre service dédié à cet effet :

Valérie REGUETTE et Lauriane MAIRE,  
chargées des réservations  
[reservations@memorial-alsace-moselle.com](mailto:reservations@memorial-alsace-moselle.com)  
03 88 47 45 50

Le Mémorial détient les labels Tourisme et Handicap pour les handicaps moteur et mental, Qualité Tourisme et Accueil Vélos en Alsace.

## Services



Dans le cadre de son label Accueil Vélos en Alsace, le Mémorial met à la disposition des cyclo-randonneurs des rateliers à vélo, et un kit de petit matériel de réparation disponible à l'accueil.

Il est possible de recharger son vélo à assistance électrique (kit de rechargement Bosch).



Un espace est destiné aux familles pour faciliter leur visite (chaise haute, micro-ondes, matelas à langer, table et chaises pour enfants).

## Accès

Le Mémorial Alsace-Moselle se trouve à Schirmeck, au carrefour de l'Alsace, de la Moselle et des Vosges.



En voiture, à 40 minutes de Strasbourg  
45 minutes de Colmar et Saint-Dié-des-Vosges  
1h de Nancy  
1h45 de Metz  
30 minutes de l'aéroport d'Entzheim.



Coordonnées GPS  
48.48706, 7.22191



En train : Schirmeck est desservie sur la ligne Strasbourg/Saint-Dié-des-Vosges (40 minutes depuis Strasbourg).  
Le Mémorial est situé à 10 minutes, à pied, du centre-ville et de la gare.

Retrouvez notre actualité sur  
notre site internet : [www.memorial-alsace-moselle.com](http://www.memorial-alsace-moselle.com)  
et les réseaux sociaux



[MemorialAlsaceMoselle](https://www.facebook.com/MemorialAlsaceMoselle)



[@memorialalsacemoselle](https://www.instagram.com/@memorialalsacemoselle)



[@mam\\_euphoria](https://www.x.com/@mam_euphoria)



[memorialalsacemoselle](https://www.tiktok.com/memorialalsacemoselle)

MEMORIAL ALSACE-MOSELLE  
Allée du Souvenir Français  
67130 SCHIRMECK  
03 88 47 45 50  
[www.memorial-alsace-moselle.com](http://www.memorial-alsace-moselle.com)



Contacts :

Delphine PELLENARD

Chargée des relations presse et des relations publiques  
[relationspubliques@memorial-alsace-moselle.com](mailto:relationspubliques@memorial-alsace-moselle.com)



Arnaud PACLET

Chargé des relations publiques et des partenariats  
[communication@memorial-alsace-moselle.com](mailto:communication@memorial-alsace-moselle.com)



Ville de  
SCHIRMECK